

Votre parcours de formation

Le permis AM

Votre parcours de formation du permis AM par étapes.

Alain

ECOLE de CONDUITE

SAS 3131 inscrite au RCS de CHARTRES N° 900 303 165 00014
Agrément Préfectoral N° 000000000 du 00/07/2021
par DDT CHARTRES
Assurée au titre de l'article L.211-1 du code des assurances
par MASTER, Police N°000000

- DÉPÔT DU DOSSIER D'INSCRIPTION
- SÉQUENCE 1 : ÉCHANGE SUR LES REPRÉSENTATIONS INDIVIDUELLES AUTOUR DE LA CONDUITE (30 minutes)
- SÉQUENCE 2 : FORMATION HORS-CIRCULATION (1 heure minimum)
- SÉQUENCE 3 : FORMATION CODE DE LA ROUTE (30 minutes)
- SÉQUENCE 4 : FORMATION EN CIRCULATION (3 heures minimum)
- SÉQUENCE 5 : SENSIBILISATION AUX RISQUES (1 heure)
- DÉLIVRANCE DE L'ATTESTATION DE FORMATION



Alain
ECOLE de CONDUITE

Votre parcours AM



- ☐ J'ai 14 ans minimum (je suis né(e) après 1988).
- ☐ Je prends les renseignements et m'inscris à l'École de Conduite ALAIN.
- ☐ Je remplis mon questionnaire préalable à la formation et signe mon contrat de formation avec l'École de Conduite ALAIN après avoir réservé mes deux demies-journées de formation.
- ☐ **Séquence 1 : Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (30 min)**
 - Permet à l'enseignant de mieux vous connaître et d'adapter son enseignement
 - Facilite les échanges sur le respect des règles
 - Maîtrise technique du véhicule hors circulation.
- ☐ **Séquence 2 : Formation hors circulation (1h minimum)**
 - Comptez 3h environ
 - Rôle de l'équipement à la conduite d'un cyclomoteur
 - Connaissance des principaux organes du véhicule
 - Contrôles, entretien et sécurité indispensables du véhicule
 - Maîtrise technique du véhicule hors circulation.
- ☐ **Séquence 3 : Formation au code de la route (30 min)**
 - Acquisition ou rappel de connaissances avant la formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation
- ☐ **Séquence 4 : Formation en circulation (3h minimum)**
 - La circulation s'effectuera en et hors agglomération
 - Prise d'information, communication et partage de la route avec les autres usagers
 - Facteurs et prise de conscience des risques
- ☐ **Séquence 5 : Formation en circulation (3h minimum)**
 - La circulation s'effectuera en et hors agglomération
 - Prise d'information, communication et partage de la route avec les autres usagers
 - Facteurs et prise de conscience des risques
- ☐ L'attestation de formation m'est délivrée. Elle permet de conduire un véhicule de la catégorie AM durant 4 mois avant de recevoir mon titre définitif.
- ☐ Je m'adresse au secrétariat de l'École de Conduite ALAIN pour mettre en fabrication mon nouveau permis de conduire.
- ☐ Je peux répondre au questionnaire de satisfaction mis à ma disposition sur le site de l'École de Conduite ALAIN.